Finances municipales : audit surprenant et budget serré

La situation est grave mais pas désespérée ! L'expert désigné par la mairie tranche dans le vif et propose des solutions.

L'expert Michel Klopfer a été choisi pour sa renommée, gage aussi d'impartialité, d'autant que ni le maire sortant, ni le nouveau n'ont eu d'entretien préalable avec lui. Ses explications ont été des plus claires et même très pédagogiques.

Les comptes ont été examinés à la loupe depuis 1992 et "*Ils témoignent d'une situation financière exceptionnellement dégradée, constante sur la période d'analyse et qui aboutit à une capacité de desendettement de 100 ans !*"

Mais ce n'est une surprise pour personne, surtout pas pour certains (de la municipalité précédente) qui alertèrent la préfecture qui à son tour, conformément aux souhaits conjoints de la chambre régionale des comptes et de la caisse d'épargne, ordonna un audit. À leur arrivée, Charles Pistre et son équipe, allant d'étonnements en stupéfactions, héritent donc d'une expertise qui dévoile un profil d'endettement d'une ville de 100 000 habitants ! D'où un budget 96 de sauvegarde en perspective.

Diagnostic

Pour bien comprendre comment une municipalité peut en arriver là, il faut savoir plusieurs choses. Depuis 1982 chacune pouvait voter le budget qu'elle souhaitait, (loi Deferre) ce qui provoqua un phénomène d'accoutumance à l'emprunt et l'endettement devint vite légitime et normal d'autant que les communes ne sont jamais constatées en déficit contrairement à l'Etat. Ces emprunts sont alors considérés comme des recettes. Ce qui ne manque pas d'occasionner des quiproquos, les contrôles étant des plus légers. Il ne faut donc pas s'étonner que beaucoup de villes aient "pris de l'avance"! "*Le train de vie de Gaillac semble n'avoir pas eu de limite*" selon Michel Klopfer. Les quelques 20 gaillacois qui ont bien voulu assister à son exposé devant le nouveau conseil municipal ont été édifiés, et Jacques Dary particulièrement attentif...

La très forte tension financière avait été partiellement masquée lors de précédentes analyses par l'inscription en recettes de fonctionnement de "travaux en régie" qui reviennent en fait à faire passer des charges de personnel, ou courantes, en section d'investissement au lieu de les comptabiliser, comme le font toutes les villes, en section de fonctionnement ce qui donne une image financière plus favorable (ex: travaux de voirie par le personnel municipal). Certaines charges n'étaient pas rattachées à l'exercice correspondant, ce qui aboutissait à des distorsions énormes, et qui revenait à créer des années comptables de 10 ou 14 mois selon le cas. Le niveau élevé des charges, le poids de la dette et l'effort d'équipement soutenu ont annihilé l'épargne brute qui s'est éteinte en 1992 et 1993 avant de remonter légèrement en 1994. L'épargne nette, quant à elle, est restée très fortement négative tout au long de la période d'analyse. "*Trouvant sont origine, non pas dans l'atonie des recettes, mais dans le rythme soutenu des dépenses, la carence d'autofinancement n'en est que plus inquiétante* ". Seule concession, la pression fiscale reste à un niveau honorable (surtout la taxe d'habitation), malgré trois augmentations du taux d'imposition ces dernières années. Certains autres chiffres sont étonnants, et c'est un euphémisme, il n'en reste pas moins que tout est à l'avenant et tout énumérer serait fastidieux, il reste les constatations du style : une prévision de maison des vins de grand luxe, un arrosage de zone sportive sur le réseau d'eau potable, une ZAC inondable, un lotissement désert, un CCAS en cessation de paiement, une taxe professionnelle très supérieure à la normale, etc... La mise sous tutelle à été évitée de justesse selon Charles Pistre.

Charles Pistre, maire de Gaillac : des efforts, encore des efforts

Orientations budgétaires

Tout le monde s'y attend, il va falloir économiser en contrôlant au plus serré les dépenses de fonctionnement, effectuer le plus de travaux en régie tout en maîtrisant la durée et la qualité, renégocier à la baisse les emprunts avec les banques et les coûts avec les partenaires (ex. : la maison des vins). Il y aura quand même en 1996 une augmentation de 10 % des dépenses obligatoires qui sont absolument incompressibles : le rééquilibrage de la régie (pour imputation comptable indue) ce sera 2,4 points en plus à lui seul, 3,5 pour l'inflation et 2 pour le personnel, etc... D'autre part il faudra trouver de nouvelles ressources, et pour ce faire le recours à la fiscalité est incontournable. Pour y faire face sans surimposer les Gaillacois, l'équipe municipale propose trois axes principaux : installer de nouvelles familles en développant le logement locatif, faciliter l'implantation d'entreprises, et mener des actions avec la communauté de communes. Il reste les dossiers indispensables, les actions partenariales (nouvelle gendarmerie, hôpital) qui sont soit peu onéreuses, soit co-financées, soit les deux... l'amélioration urgente des services, des conditions de travail et de sécurité du personnel et des usagers, sans oublier, en régie autant que possible, la nouvelle perception et le complexe sportif et la remise à niveau de la voirie qui demandera un effort continu de 10 ans.

Le point sur le personnel

Les charges du personnel représentant 55 % du budget total, restrictions obliges, il n'y a pas grand espoir à attendre de ce coté là.

- 170 employés municipaux : (dont 19 créés à l'occasion des élections)
- 113 aux services techniques
- 40 aux services administratifs
- 11 à la police
- 6 aux pompiers (hors chef de corps)

Six, peut être huit départs à la retraite sont prévus et seront remplacés dans la mesure où les postes sont indispensables, dans le cas contraire, il y aura soit transformation , soit suppression.

- 48 CES (contre 70 avant les élections)
- 8 contrats "emploi consolidé"

Mais la volonté première de la municipalité semble être de privilégier les contrats CES sur des postes formateurs et non les emplois "bouche-trous"

Si on en croit les communications officielles, le climat social semble très détérioré à la mairie de Gaillac. "*Les faiblesses et dysfonctionnements sont multiples : manque d'information, gestion éclatée, cloisonnement, absence de plan global de formation, existence de clans, manque de relation avec les élus...*". Afin d'y remédier et de garantir une gestion transparente, la nouvelle équipe a décidé de mettre en place un comité technique paritaire avec des changements radicaux et quelques actions prioritaires : instaurer des fiches d'évaluation et de notation pour une gestion des carrières, plan de formation, implication personnelle, polyvalence des équipes, décloisonnement et informatisation des services, amélioration de l'information interne, de la sécurité, et des conditions de travail en général. "*Cet équilibre exige bien entendu un dialogue constant au sein de la communauté et une confiance réciproque*".

Il sera intéressant de suivre ce travail de titan entamé à l'arrivée de l'équipe Pistre. Côté finances elle table sur quatre années d'efforts avec 15 % de hausses fiscales pour 1996 et 14 % pour 1997, côté social, elle privilégie "l'écoute et la décision collective" des moyens qui ont fait leurs preuves mais qui ne règlent pas tout, il reste encore à se faire comprendre...

Nathalie ROUSSEL

DU 0% POUR LES IMPÔTS LOCAUX ! VOIRE MIEUX...

Promis et tenu !

Chose promise, chose due, c'est désormais officiel : les impôts locaux n'augmentent pas. La Taxe professionnelle baisse même.

L'affaire débutait mal, et une fois n'est pas coutume, l'opposition s'est manifesté. En effet, à l'ouverture du Conseil Municipal du lundi 23 l'opposition estimant avoir reçu les éléments du budget primitif trop tard pour avoir eu le temps de les étudier, a demandé le report de l'examen et du vote. La revendication était justifiée. En un premier temps, la majorité a pourtant voté contre ce report de séance et l'opposition a refusé de poursuivre. Ce budget devant être adopté avant le 31 mars, Charles Pistre a donc annulé le conseil qui fut reporté au lundi suivant. Beaucoup de dossiers de la 2ème partie dépendent en effet du budget primitif, il n'y avait donc plus matière à travailler. L'opposition en est restée sans voix et s'est retirée, et les grippés qui avaient fait suivre leur pharmacie ont soupiré (discrètement) de soulagement. Car ce genre de conseil est toujours fort long. En fait, la préfecture avait envoyé en date du 23 un document reportant le délai au 15 avril. Il n'est arrivé que le 30 ! Ce sont donc des conseillers bien documentés et presque guéris qui ont attaqué la session budgétaire le 30 mars. Et c'est avec satisfaction que les taux ont pu être votés : le Foncier, Bâti et non Bâti, ainsi que l'Habitation ne bougent pas, et la Taxe Professionnelle baisse de 21,01 à 19,99 % comme promis. L'exercice fut certes difficile mais au bout de trois ans il apparaît à l'examen des comptes administratifs que la capacité d'investissement a doublée et que la dette s'est considérablement réduite (- 11MF). Rigueur de fonctionnement, économies de gestion sans léser les investissements qui sont restés à un haut niveau... c'est globalement la technique employée et qui a porté ses fruits. Cependant, si le versement prochain de la dotation l'État est maintenu à la baisse, quelques travaux indispensables seront probablement reportés comme l'installation des ASSEDICS dans les locaux du RED. Charles Pistre espère fermement que Gaillac sera considérée à égalité avec les autres villes de taille comparable sans distinction de couleur politique.

Pour tout ce qui touche les Gaillacois au plus près on peut noter que les permis de construire, l'immobilier, les inscriptions aux écoles enregistrent une belle augmentation, c'est signe d'une bonne croissance économique. La chose étant rare dans le département il est bon de la signaler. Dans la série des petits détails qui font toujours plaisir, il semble que la zone bleue soit enfin assimilée puisque les contraventions sont redescendues à un niveau très bas. Quelques conseillers et leur famille, contraints évidemment de payer leurs amendes, ont même fini par se discipliner. Les recettes ainsi perçues sont redistribuées pour les travaux routiers et aux communes. Mais attention, l'amende passera bientôt sur décision du procureur à 230 F ! Et pour finir, le Centre Communal d'Action Social se porte bien mieux grâce aux remaniements de gestion et de statut du personnel passé en "agents sociaux" Les différents services proposés sont encore trop méconnus, surtout les repas à domicile qui pourraient profiter encore plus aux malades, fatigués ou débordés. Sur les 502 dossiers traités l'an passé, les plus nombreux concernent l'attribution de la carte santé (346).

La bonne nouvelle est sans conteste le retour de la Vierge à l'enfant qui à fait parler de Gaillac à travers l'Europe. Les retombées touristiques sont très importantes. La réception officielle en grande pompe pourrait se faire le 24 avril en même temps que l'inauguration des orgues restaurées. **N.R.**

A table, pour le plus gros morceau de l'année.

LE CONGRÈS DES SAFER A GAILLAC

Dans la sérénité...

Le Congrès national des SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement rural) s'est tenu à Gaillac les 4 et 5 novembre sur le thème de la responsabilité agricole dans la gestion du territoire rural. Un congrès qui se situait dans une ambiance plutôt tendue puisque la veille, les agriculteurs tarnais avaient déclenché quelques opérations spectaculaires en murant les entrées de quelques bâtiments officiels, sous préfecture de Castres et direction départementale de l'agriculture en particulier, manière comme une autre d'attirer l'attention du ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, annoncé sur les lieux.

Etienne Lapeze, président de la Fédération nationale des SAFER depuis 1986, qui s'est vu remettre par Jean Glavany lui même le cordon de Commandeur du Mérite Agricole, entend défendre une SAFER moderne qui va de l'avant, persuadé qu'il faut créer des solidarités pour être fort : « *Il faut désormais se battre pour redonner aux agriculteurs une intelligence de leurs propres intérêts à long terme* ». Ce à quoi Jean Claude Sabin, président de la Chambre d'Agriculture du Tarn répondait « *d'autant que le foncier rural dépasse largement les intérêts exclusivement agricoles et qu'il faut que les paysans partagent la terre avec les autres groupe sociaux* ». L'accent a été mis sur une présence plus effective depuis environ cinq ans de la filière « environnement », ce qui élargi les concertations. La SAFER installe des agriculteurs, trouve des apporteurs de capitaux, restructure le foncier et travaille en partenariat avec les collectivités pour dynamiser l'agriculture en essayant de répartir la terre. Pascal Coste, président du CNJA a défendu son point de vue avec une vigueur remarquée : « *Quand on enregistre une moyenne de soixante-dix installations pour cent départs, il y a encore beaucoup à faire pour se préparer à accueillir les cent soixante-dix mille jeunes inscrits dans l'enseignement agricole* ». Le président a conclu le congrès en ajoutant qu'il fallait réhabiliter le mutualisme et surtout qu'il convenait de faire de la place pour les femmes. ❑

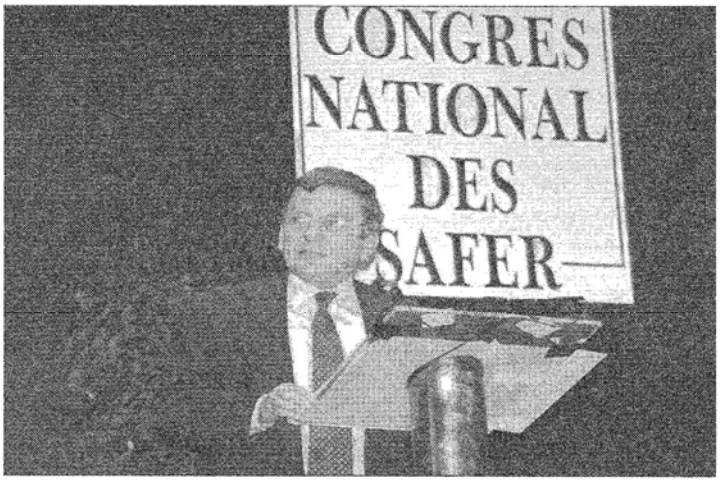

Les SAFER entendent bien aller de l'avant et créer de nouvelles solidarités

LE DÉBAT SUR LES 35 HEURES

Les patrons en conclave à Gaillac

C'est l'Abbaye Saint-Michel-de-Gaillac qui a servi de cadre au diner-débat auquel était convié une centaine de chefs d'entreprises sur des thèmes d'actualité comme le très brûlant problème des 35h. Le MEDEF se déplace ainsi presque chaque semaine pour garder un contact étroit et discuter du projet de loi Aubry. Il se rapproche aussi du terrain et les 162 Unions Patronales ont rejoint le mouvement pour faire bloc. Jacques Creyssel, Directeur Délégué du MEDEF explique le combat qui est mené : *"L'ensemble des projets a été élaboré sans aucune concertation. Nous avons bien essayé de négocier 117 "accords de branche" mais le nouveau projet de loi pêche par treize aberrations précises que nous avons relevées et ne tient absolument pas compte de nos propositions. Les rares contacts que nous avons pu avoir sont restés stériles. Nous ne somme pas contre les 35h mais nous souhaitons un minimum de liberté pour l'appliquer secteur par secteur car chaque cas est un amalgame de contraintes totalement différentes. Il n'est absolument pas possible de dialoguer, et c'est très grave".* Il précise encore: *"Ceux qui sont déjà passé aux 35h avec succès c'est parce qu'ils sont en pleine expansion et que leur activité s'y prête. La grande masse des entreprise, les PME surtout, ne sont pas en mesure de le faire sans problèmes graves à quoi il faut ajouter l'instauration ces trois derniers mois de dix taxes nouvelles et affreusement compliquées".* Pour être encore plus concrets, les entrepreneurs français se sont rassemblés le lundi 4 octobre Porte de Versailles pour défendre la liberté d'entreprendre. Cette action ne sera probablement que le début d'un combat annoncé. Déjà, au mois de mars, le MEDEF avait présenté à l'État un projet qui peut se résumer ainsi : Lorsqu'il y avait un accord déjà signé, il peut être appliqué mais par contre, faute d'accord, ses propres propositions seraient idéales pour permettre à tous les secteurs d'entreprises de s'adapter. *"Ces propositions ont été totalement ignorées"* affirme Jacques Creyssel. Pour résumer, le MEDEF, qui ne s'est jamais autant mobilisé pour les PME, estime qu'on lui impose des lois sans la moindre connaissance des règles de gestion et de travail dans les entreprises, et ceci sans aucune possibilité de dialogue social.

La soirée a aussi été l'occasion de procéder à la signature du Contrat de Projet entre l'Union du Tarn et le MEDEF mais aussi à l'intronisation à la Dive Bouteille de Jacques Creyssel et de Michel Roussille, Secrétaire Général des Laboratoires Pierre Fabre. **N.R**

CRÉATION D'ENTREPRISE

femme, femme, femme

La deuxième édition du Concours National pour la création d'entreprise par les femmes a récompensé le 29 octobre Isabelle Hulak pour son projet qui devrait permettre au bas mot la création d'une vingtaine d'emplois. Une manifestation en hommage à la femme dynamique.

De gauche à droite, du premier au cinquième prix:
Isabelle Hulak, Florence Marmorat, Pauline Sulak, Marie Christine Messmer, Nadine Hadro

Elles étaient cinq finalistes sur les 329 femmes, originaires de toute la France et créatrices d'entreprises à avoir déposé leur projet dans l'espoir de remporter ce premier prix des Lauréates 99. Vingt quatre de ces dossiers sont cependant en phase de finalisation pour une implantation sur le pôle Albi-Carmaux. Une superbe réussite donc pour le Comité de Promotion Économique du Grand Albi, l'ADIRAC et les nombreux partenaires de l'opération dont l'objectif premier est d'encourager les femmes à la création de leur entreprise à l'aide d'un total de 300.000f de prix.

Marie Bureau, la lauréate 98 ("Label Vie") est venue témoigner de son parcours durant l'année passée : *"Si j'avais su ce qui m'attendait, je l'aurais appelé autrement : c'est tout sauf "la belle vie"."* Elle confirme que la publicité faite autour de ce concours est un atout indéniable. Cette année, le premier prix de 100.000f est attribué à la Parisienne Isabelle Hulak pour son entreprise "Alysée" qui propose une production industrielle de polymères spéciaux destinés à un secteur très précis mais demandeur. Le deuxième prix est remporté par Florence Marmorat de Strasbourg et ses micro algues au service de l'homme. Le troisième prix, qui est aussi le coup de coeur du public, revient à Pauline Sulak (voir encadré). C'est l'Albigeoise Marie Christine Messmer qui se voit attribuer le 4e prix pour sa société FCC France. Elle organise des séjours et des échanges culturels et commerciaux avec le Japon, un partenaire au potentiel très vaste. Enfin, le cinquième prix revient à Nadine Hadrot de Toulouse (LMHT) qui créée et vend par correspondance des vêtements pour les adolescentes de 10 à 16 ans.

En introduction de la remise des prix qui s'est déroulée dans l'amphithéâtre de l'école des Mines, Arlette Simon, la responsable du Point-Chance ADIRAC, a tenu à préciser : *"Ce concours n'est pas un gadget mais le reflet de ce que nous sommes réellement, c'est à dire un service d'accueil et d'accompagnement pour des porteurs de projets dont 28% sont des femmes. Mais le Point-Chance c'est aussi un service qui travaille en réel et parfait partenariat avec de très nombreuses structures. Gagner à ce concours, ce n'est pas seulement recevoir de l'argent, il faut d'abord que le projet soit bien bâti, l'équipe est là pour rendre ce projet solide"*. Tout au long de la soirée, les intervenantes ont parfaitement défendu au micro leur statut de femme comme une qualité et non pas comme un handicap. Et c'est bien l'invitée d'honneur, Anne Lauvergeon, PDG de la COGEMA qui a démontré qu'il suffit de vouloir pour pouvoir, qu'on soit homme ou femme. Ce genre de manifestation, même si elle est l'occasion de rendre hommage à toutes celles qui réussissent, permet aux hommes de remettre, encore et toujours, péniblement l'accent sur une image dépendante et inférieure par rapport à eux et qu'il faut de ce fait à tout prix rehausser.

Dans l'assistance, de nombreuses personnes ont été touchées par le combat intime des concurrentes sur ce plan précis car elles ont parfaitement confirmé qu'elles peuvent exister par elles-mêmes. Le résultat est éloquent. Chaque concurrente a d'ailleurs raconté sa motivation face à un parcours de création d'entreprise semé d'embûches mais aussi de satisfactions et de victoires. Tous les commentaires font par ailleurs ressortir que l'école des Mines attire sans conteste les nouvelles installations. Un atout particulier pour le Tarn.

N.R.

Les alliances de Pauline Sulak

Pauline Sulak, La troisième lauréate, a 42 ans. Elle est mariée à un ancien professionnel de football, admiratif et totalement heureux de sa réussite. Elle vit à Paris en famille avec ses cinq enfants âgés de 10 à 21 ans, tous solidaires de sa démarche. Ce qui a le plus séduit le public présent à la remise de prix c'est sa volonté, sa "pêche d'enfer", sa passion, son humour et son charisme... Elle crée et commercialise une chevalière alliant tradition et modernité qu'elle associe à une charte du supporter dans le but de renouveler l'importance de l'éthique sportive et de développer le sentiment d'appartenance à un groupe... Un phénomène en voie de forte progression. Certes, depuis des siècles, la noblesse s'identifiait grâce à ce signe d'alliance et de reconnaissance très fort. Le principe s'est ensuite perdu et les USA l'ont repris pour leurs grandes écoles et leurs clubs universitaires ou sportifs. Pauline Sulak compte bien relancer la tradition en France où la concurrence est totalement inexistante. Déjà, pour commencer, dans le milieu du foot, plusieurs clubs prestigieux la suivent et la couverture médiatique (Télé Foot, Canal +...) est importante. Son projet original a amusé et étonné mais elle y croit tellement que tout le monde adhère. La foi, c'est son moteur. Pauline est très satisfaite du résultat et elle approuve le choix du jury pour les deux premières places. Généreuse en plus ! ❑

LANCEMENT DU CONTRAT DE VILLE

Présentation officielle

Les partenaires et acteurs du tout neuf «contrat de ville» ont assisté nombreux à sa présentation officielle. Il n'est pas inutile de détailler à nouveau les points les plus importants car il reste encore des zones d'ombre pour certains.

Les partenaires associatifs et institutionnels sont attentifs

Depuis un an qu'on en parlait et un trimestre de discussions préparatoires, le Contrat de Ville de Graulhet est enfin effectif. Signé en août dernier, il est un des quatre du département sur les sept de Midi Pyrénées à avoir été sélectionné. Voilà un dossier qui n'était pas évident à défendre et c'est une véritable chance pour la petite cité qui cherche depuis vingt ans à sortir de l'ornière de ses mutations industrielles. Cette manne de 624 292 F de crédits de fonctionnement et de 147 913 F d'investissement, ceci par an et jusqu'en 2006, n'est pas un assistanat comme l'a bien spécifié le sous-préfet Olivier du Cray, mais bel et bien un *«un appel à projets, à la participation, une invitation pour chacun à agir.»*. Il reste cependant un point crucial à régler. Il consiste à trouver un chef de projet, un personne ou un cabinet, pour animer et faire le lien, «faire faire» exactement, et non pas «faire à la place», pour dynamiser et assurer la coordination entre la municipalité et le département. Il sera choisi par le comité de pilotage chargé d'examiner avant mi-novembre les réponses à l'appel d'offre lancé dernièrement (soit six semaines de délai).

Les grandes lignes

Les objectifs sont articulés autour de plusieurs thèmes. Le premier est la relance de la dynamique de l'emploi et de l'insertion des publics en difficulté. Le second point est «l'amélioration de l'habitat et la mise en œuvre d'une gestion urbaine de proximité au plus près des habitants». Le troisième sujet concerne « une meilleure insertion des jeunes dans la cité en proposant des actions éducatives et culturelles, de recréer le lien social entre générations et de favoriser l'intégration dans la communauté nationale de certains milieux exclus ou défavorisés». Enfin, le quatrième dossier consiste à mettre en œuvre les réponses les mieux adaptées pour assurer la tranquillité publique des habitants. Les différents plans d'action ont été présentés au cours de la réunion du 6 octobre en présence des partenaires associatifs mais aussi des institutionnels concernés qui ont exposé succinctement leurs méthodologies et leurs buts. Quels que soient les procédés, ils doivent inclure à chaque étape un contact direct avec la population pour les impliquer et les informer. La convention cadre a été distribuée aux personnes présentes. Elle est signée par la commune, le Conseil régional, le Conseil général, la Communauté de communes Tarn et Dadou, le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, la caisse d'allocations familiales, l'office public d'HLM et avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations et de la Chambre de commerce et d'Industrie de Castres. On peut y découvrir entre autre un plan fort utile de la procédure de traitement des demandes de subventions destinées aux associations ainsi qu'un exemple de dossier à remplir.

Olivier du Cray a tenu à souligner qu'en aucun cas il ne faudra aux acteurs de ce contrat de ville oublier que l'efficacité suppose une collaboration entre eux et de se retrouver sur des démarches communes. Après avoir précisé que la politique de la ville ne doit pas se réduire à cette convention cadre mais doit être un levier pour d'autres financements, il a conclu en ces termes tout à fait appropriés : *«Nous avons une boîte à outils. Vous allez en découvrir le mode d'emploi, à vous de savoir les utiliser»*.

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA CCI

«Prendre des décisions...»

Didier Gardinal prend la présidence de la CCI mais reste au poste de pilotage d'Albi Expos.

Didier Gardinal est désormais le nouveau président de la CCI Albi, Carmaux, Gaillac. Il a reçu l'aval du président sortant pour assurer l'intérim mais le préfet a préféré une élection anticipée. De ce fait, il démissionne de sa fonction au conseil municipal d'Albi pour lequel il était chargé des finances. Cependant, il reste président de la SEM Albi Expos. Il précise : *«J'ai eu l'honneur de participer à la création de la communauté d'agglomération, mais j'ai fait un choix bien réfléchi pour m'engager pleinement à la CCI. Je compte bien m'impliquer fortement dans le développement de l'industrie de ce département. Mon premier objectif est de poursuivre les actions et les mener à bien durant les 20 mois que j'ai. Les soucis actuels de la CCI sont les routes avec les compressions de budget de l'Etat et on a besoin d'avancer sur le projet de la mise en place des réserves foncières pour mener à bien le développement économique. Je compte aussi finaliser l'observatoire départemental d'équipement commercial (ODEC) qui doit définir par exemple les critères de jugement des futurs dossiers d'installation par rapport à la concurrence. Je vais revoir deux priorités. La première est de prendre rapidement des décisions avec les décideurs du département quand il convient de faire réellement avancer les dossiers. Il est temps d'être cohérent. Par exemple, il faut prendre aussi des décisions pour l'avenir de l'aéroport. Une étude vient de nous être présentée, le choix historique des stratégies est arrivé. Enfin, le travail de terrain consiste à réellement rassembler les chefs d'entreprise autour de nous. Je vais consacrer beaucoup de temps pour les écouter et aller les voir chez eux. Je vais consacrer le maximum de temps à la CCI et je serais présent le lundi après midi à partir de midi et le temps qu'il faudra et tous les soirs à partir de 18h. Je donne une très forte délégation à mes collègues du bureau. Je vais aller voir tous les décideurs et élus du département pour m'engager à travailler avec eux».*

Yves Gardinal précise encore : *«J'ai gardé la présidence la SEM Albi Expos car j'y suis élu en tant que chambre de commerce et que nous avons en 5 ans remis à niveau et développé un outil économique très important dans tous les domaines. La 36e foire démarre sur le thème des inventeurs. Elle se présente réellement très bien».*

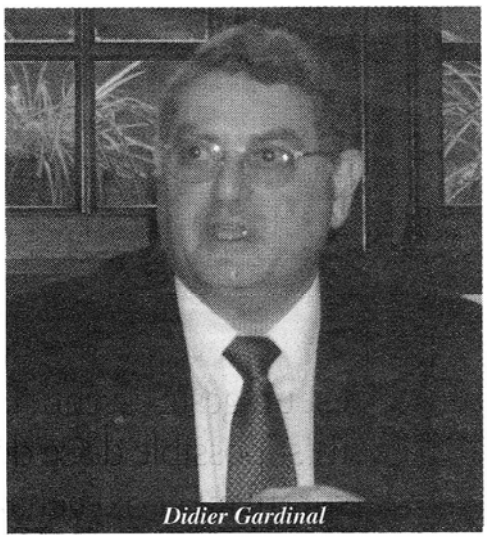

Didier Gardinal

La foire exposition : invention, innovation, nouveauté

Du 21 au 30 mars la foire expo d'Albi va battre son plein. La maison, le loisir, l'automobile, les institutions et les services, le matériel professionnel seront bien évidemment de la partie. Les temps forts ne manqueront pas avec le festival des inventeurs, des spectacles, des animations des stands, des défilés en costumes du moyen âge et du 17e siècle, le grand prix de la chanson, la journée du commerce, la journée des enfants et des manèges, la journée des seniors, et la venue Elodie Gossuin (Miss France et Miss Europe). **Renseignements au 05 63 459 28 40.**

L'UNITÉ D'EMBOUTEILLAGE S'EXPORTE

Du vin pour les Chinois

Un important marché avec la Chine et une opportunité en Belgique pourraient bien faire décoller le vignoble. De quoi tourner à plein régime pour la chaîne d'embouteillage de Brens.

L'année 1998 marquera sûrement un tournant décisif pour la commercialisation du vin de Gaillac Déjà la réforme de l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) ainsi que la création prochaine des comités régionaux, probablement pour la fin de l'année amorcent un grand changement. Mais il faudra surtout retenir un contrat avec la Chine et une "touche" belge qui pourrait déboucher aussi sur une série de commandes.

En effet, un commercial travaillant pour la première chaîne de distribution alimentaire de Belgique, et invité depuis deux étés à la fête des vins par un ami belge marié à une gaillacoise, est reparti cette année avec toutes les coordonnées nécessaires à l'intention de l'acheteur de son entreprise. Son hôte, gaillacois par alliance, tient à préciser : *"Il faudra que les vignerons fassent de gros efforts dès qu'ils seront contactés car il y a largement de quoi faire : on ne trouve que deux ou trois références gaillacoises sur un assortiment de 700 bouteilles dans les grandes surfaces de Belgique, Le Bordeaux se taille la part du lion en y vendant 5% de sa production"*. La nouvelle a été reçue avec une grande satisfaction au CIVG . Bernard Petiot est heureux : *"L'amorce commerciale est plus facile quand c'est l'acheteur qui est séduit de lui-même sans être sollicité directement. Ce qui prouve bien l'efficacité du caveau de dégustation et de la Fête des Vins"*

L'autre bonne nouvelle aurait bien fait plaisir à Philippe Echeynne, l'ancien directeur de la Cave de Rabastens et initiateur de la chaîne d'embouteillage, décédé tragiquement. En effet, un très gros contrat vient d'être signé avec la Chine. L'affaire est partie du Gers dans le cadre des accords entre Midi-Pyrénées et le Sichuan (Province du centre, première pour sa population et seconde pour sa superficie) afin de fournir entre 50 et 60.000 hl de vin de pays par an. De Côte du Tarn, pour la moitié du volume, le Fronton et le Piémont seront donc associés vu la quantité à fournir.

Un premier convoi est déjà parti

Ce vin devant voyager durant deux mois il doit être stabilisé par réfrigération et conditionné en vrac à la S.A. d'embouteillage de Brens puis expédié à un importateur chinois qui dispose d'une unité de mise en bouteille. Ce contrat pourrait être renouvelé sur plusieurs années consécutives et si la satisfaction est au rendez-vous, l'AOC sera peut être invité à son tour. Un premier envoi de 1500 hl - soit 6 citernes de 250 hl - est parti en juillet. La chaîne d'embouteillage "les Vignobles de Gaillac" est une volonté de la Communauté de Communes Tarn et Dadou, des vignerons et des caves coopératives. Elle peut répondre à toutes les demandes de vrac et d'embouteillage (jusqu'à 5.000 bouteilles à l'heure), qu'elles soient liées à la viticulture ou à la production de jus de fruits et autres liquides, gazéifiés ou non. Tous les formats et modèles de bouchons, d'étiquettes, contre-étiquettes et collerettes sont apposables sur tous les types de bouteilles. L'encaissage et l'encollage des cartons sont automatiques. Tout un équipement est prévu pour traiter les vins avant la mise en bouteille : collage, filtration, stabilisation, élaboration des mousseux, mais aussi des pétillants et jus gazéifiés et leur pasteurisation. Un laboratoire performant assure le suivi de toutes ces étapes.

Le Président du Conseil Régional, Martin Malvy, s'est déplacé récemment dans le Tarn afin de signer le Contrat de Site Majeur à Cordes ainsi que l'avenant au Contrat d'Agglomération Castres-Mazamet. Pour l'occasion il a fait un détour par Gaillac, et il a ainsi pu se rendre compte par lui-même de la beauté de l'Abbaye Saint Michel mais surtout de l'efficacité de la chaîne d'embouteillage de Brens qu'il a qualifié *"d'outil générateur d'activité économique et d'exemple parfait de la bonne utilisation des crédits publics et de développement en partenariat"*.

Nathalie Roussel

JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE

Les responsables de demain

Un groupe de jeunes dynamise les activités locales et sert de lien entre les acteurs. Ce sont les membres de la Jeune Chambre Économique, une association présente dans le monde entier.

La Jeune chambre économique existe sur Graulhet depuis 1976, en France depuis le début des années 50 et aux États-Unis depuis le lendemain de la Première Guerre Mondiale. Elle est issue d'un club de danse pour hommes exclusivement! Maintenant, elle est présente dans 100 pays et rassemble 400.000 membres sous la forme d'une association loi 1901. Dans le Tarn il y en a trois, à Graulhet, Albi et Castres-Mazamet. Cette association de bénévoles regroupe des hommes et des femmes âgés de 18 à 40 ans et elle leur permet de s'initier à la prise de responsabilité dans tous les domaines et pas seulement économiques. Pour résumer, on y vient pour apprendre à monter des projets.

Les actions de la JCE consistent en études de besoin et de faisabilité. Ensuite, les jeunes membres peuvent planifier leurs actions, les mettre en place et enfin les mener jusqu'au bout, parfois avec des partenaires privés ou des collectivités. Ensuite, ils les transmettent car ils n'ont pas vocation à les garder, ils ne sont que des initiateurs. Ils racontent: "*On essaie d'aller plus loin que le simple stade de la réflexion et nous tentons concrètement à mettre quelque chose en place, tout à fait en dehors de notre domaine professionnel. Nous venons de tous horizons avec une dominante de cadres, d'employés et de professions libérales. Nous devenons porteurs de projets pour notre ville et notre secteur. D'ailleurs, certains projets peuvent devenir des entreprises.*"

Parallèlement, ils suivent des formations, divers modules de prise de parole, de gestion du stress, de conduite de réunion, de relation de presse et même parfois bien plus techniques, un véritable apprentissage.

Parmi leurs réalisations, il faut citer celle de 1980, le fléchage de la zone industrielle qui est très apprécié par les entreprises. Il y a aussi la crèche parentale des Moussaillons qui est née à partir du constat que de nombreux parents de l'extérieur venaient travailler sur la ville mais avaient un problème de garde pour leurs enfants. Ils ont tout fait, du dossier pour la CAF jusqu'à la pose du lambris... La ville a pris la suite. La JCE a aussi organisé des conférences pour instruire, (le diabète, la gestion du patrimoine, etc...) et est à l'origine de la Maison des Métiers du Cuir. À partir d'une exposition d'été et d'un circuit qui montraient le travail du cuir et toute sa filière jusqu'à la maroquinerie, un noyau a eu envie de continuer et c'est devenu l'association "cuir passion". De là, il a fallu changer de site et la suite, tout le monde la connaît! Il ne faut pas oublier la ludothèque, quelques manifestations et enfin le forum des associations de janvier 1998 avec son côté vitrine et rencontre avec le public, les démonstrations de leurs activités, les tables rondes et le célèbre spectacle de la Compagnie du 4 "Croisée des chemins" qui a largement bénéficié de la dynamique créée par l'ensemble du week -end.

La Jeune Chambre économique s'investit dans l'organisation du Printemps des Associations

La Jeune Chambre Economique a été sollicitée pour reconduire la manifestation cette année pour une seconde édition qui est désormais appelée "le Printemps des Associations" car elle se déroulera du 27 mars au 2 avril. Il y aura tous les jours des animations à travers la ville, trois conférences les derniers jours à l'Espace Entreprises, avec des thèmes plus axés sur la communication, des stands et petits spectacles de démonstration au forum. Le plus attendu est la démonstration de Fitness! Cette année, il y aura plus d'associations, mais pour la prochaine édition, elles devront se débrouiller toutes seules.

Il reste pour ces jeunes dynamiques un lourd projet à mettre au point et qui tient particulièrement à cœur à l'un d'entre eux. Il concerne les problèmes de garde d'enfants handicapés de moins de 6 ans. Il leur faudrait au moins sensibiliser le public... Mais ce sera pour un peu plus tard car ils ne sont qu'une dizaine de membres actifs et ce n'est pas suffisant. Ce ne sont pas les idées qui manquent, ce sont plutôt les adhérents. Alors! Avis aux amateurs...

Nathalie Roussel

Contacts: Jérôme Carayon au 05 65 43 36 04 ou Sylvie Gerardo au 06 14 10 43 55.

COMMERCES ET INDUSTRIES

Cœur de Pays

Dans le cadre des États Généraux des C.C.I., celle d'Albi-Carmaux-Gaillac a choisi de fêter l'événement à Lisle sur Tarn , au sein du territoire " Vignoble et Bastides " pour illustrer le travail effectué ces derniers temps.

Justement, les membres de cette CCI. sont fébriles en ce moment. Ils attendent déjà depuis fort longtemps, trois ans en vérité, une réforme pour laquelle ils ont fait des propositions. Les décisions tardent à venir et pourtant, plusieurs ministres se sont déjà penchés sur la question. Voilà une réforme qui a bien eu le temps de mûrir et si elle est acceptée le système électoral en sera passablement réformé. Les mandats par exemple risquent d'être plus longs avec des membres désignés d'une manière différente afin d'être plus représentatifs. Le souhait des C.C.I. serait de travailler au travers de "contrats d'objectifs" avec les pouvoirs publics et de devenir ainsi le relais des organismes dans le domaine de l'emploi et de la création d'entreprises. Mme Lebranchu, l'actuelle ministre du commerce sera peut être celle par qui le bonheur arrive !

Pour en revenir à ce lundi 7 juin, le choix du lieu de rencontre n'est pas anodin. Centre d'avenir, comme toutes les communes en bordure d'autoroute, Lisle sur Tarn est ces deniers temps le cadre d'un projet de développement particulièrement ambitieux appelé "Cœur de Pays". Deux dossiers sont d'ores et déjà bouclés et il y en a encore quatre en cours. On peut déjà citer celui de l'Association des commerçants et artisans qui vient de créer une activité fort sympathique paraissant vouée à un avenir certain. Il s'agit d'un "port miniature" sur le lac Bellevue. Ici, on peut, depuis peu de temps, venir naviguer en famille sur des reproductions miniatures de remorqueur, chalutier, ferry, pénichette, vapeur du Mississippi.... Cette activité est ouverte tous les jours et fera sous peu l'objet d'une inauguration importante. L'opération Miss France bien implantée ici sera encore plus exceptionnelle et des mieux fréquentée. Chut ! C'est encore un secret. Les autres communes ont aussi présenté leurs dossiers comme Rabastens et ses aménagements de la zone des Bastiès. De nombreuses entreprises s'y installent. Alors, il faut appuyer leur développement, la signalétique doit y être peaufinée, des espaces verts boisés y seront plantés tout autour afin de rendre cet espace agréable mais aussi de ne pas défigurer la vue que les automobilistes ont depuis l'autoroute : une image, ça se soigne.

C'est justement une image de dynamisme que la CCI du nord du Tarn tient à faire passer, et tous ceux qui étaient présents ce lundi ne s'y sont pas trompés. Ça bouge bien dans les bastides !

AUDIT FINANCIER DE LA VILLE

Des surprises et des dégâts

L'expert chargé de procéder à l'audit financier de la gestion de la ville a dévoilé des détails surprenants. Retour sur ses déclarations.

L'adjointe aux finances, le marie et l'expert

Depuis longtemps, Françoise Rodet, alors encore première adjointe, se posait des questions sur de nombreuses bizarreries qu'elle avait décelées. Ces mêmes questions, elle les avait souvent posées au maire Jean Picarel mais, selon son expression *«Je n'ai toujours eu que des non-réponses, il noyait le poisson. Depuis 1998, il n'avait jamais voulu remplacer l'adjoint aux finances décédé. Quand j'ai pris mon poste de maire, j'ai déclaré que la gestion financière de la ville avait toujours été du seul ressort de Jean Picarel, de sa directrice générale des services et du directeur financier. Ils se débrouillaient tous les trois et personne n'avait accès aux comptes puis on nous présentait un budget officiel. Nous avions confiance. Je n'ai pour ma part pas voté le dernier, il ne me semblait pas correct»*. C'est pour cette raison, en accord avec sa nouvelle équipe et notamment Josiane Bru adjointe aux finances, qu'elle a demandé un audit à une association d'experts pour mettre fin à toutes ses interrogations et connaître sa véritable marge de manœuvre financière. L'expert, ainsi que Françoise Rodet, a tenu à souligner avant la communication des résultats, ainsi qu'à plusieurs reprises au cours de l'exposé : *«Nous ne voulons incriminer personne, ce qui est fait, est fait. Nous voulons juste faire le point sur la situation et savoir comment nous pourrons procéder à l'avenir»*. Comme il est très difficile d'ignorer certaines révélations surprenantes de cet audit, celles-ci, ou du moins un échantillon révélateur, seront retranscrites sans commentaires, telles qu'elles figurent dans le document afin d'éviter toute interprétation, en allégeant cependant parfois le vocabulaire technique trop difficile à comprendre.

Des fautes graves

En préambule, l'expert explique : *«Dans notre démarche, la collectivité est considérée comme une multi-entreprise à finalité sociale. Ainsi sa fonction production (hors financement) est comparable au secteur marchand : produire plus, mieux, moins cher. En revanche sa fonction redistribution est totalement opposée aux méthodes de l'entreprise puisque, en théorie, chaque citoyen doit être traité de façon égalitaire...»* Il précise que la situation qu'il décrit a commencé depuis au moins dix ans. A propos des principes faisant l'objet d'adaptations juridiques dangereuses, il cite : *«Nous avons constaté par ailleurs des délégations de services non conformes à la loi et un manque d'équilibre, de sincérité de transparence et de lisibilité. Il est à craindre que certaines associations déléguées (de fait) soient en contradiction avec ces principes. Il s'agit notamment de l'Amicale Laïque, du Comité des œuvres sociales du personnel ainsi que du Club Omnisport»* en commentant cependant que *«la transparence de la gestion est polluée de nombreuses décisions qui ne sont pas le fruit du hasard... Cette décision semble-t-il voulue, interdit quasiment au citoyen de s'informer»* D'autre part, il explique que *«le code des marchés publics n'a pas du tout été respecté, ou que très rarement, alors qu'il faut lancer des appels d'offre afin de réaliser des économies substantielles en ayant recours aux entreprises les moins chères, tant pour les travaux que pour l'équipement de bureau, jusqu'au papier utilisé»*. C'est à ce sujet que l'expert précise que *«le favoritisme ou l'entrave à la concurrence est un délit»*.

Conclusions

Les conclusions sont terribles : *«La ville est plongée dans un immobilisme total, elle ne peut rien faire. La situation est la pire que l'on puisse rencontrer avant l'inévitable déséquilibre. Un endettement faible qui n'autorise que peu de marges de renégociations permettant de dégager des économies, une fiscalité très lourde, une absence de marge de manœuvre. Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (144) dépasse ce que nous avons pu constater au cours de notre carrière. Des décisions doivent être prises rapidement. Si la taxe d'habitation est faible la taxe professionnelle produit un effet repoussoir sur les entreprises. La gestion des finances a été faite «au fil de l'eau» depuis de nombreuses années. Les dépenses se faisaient au fur et à mesure, et quand il n'y avait plus d'argent, la ville empruntait»*. En l'appelant véritable *«plan ORSEC à mettre en œuvre»*, l'expert propose des solutions. En résumé, il suggère de *«faire le plus d'économies possibles et quand une dépense est indispensable, de faire appel enfin à la concurrence, de trouver des recettes en attirant un maximum d'entreprises au plus vite, de gérer les finances en total respect de la loi mais aussi de transparence afin de ne plus exclure comme précédemment les élus des décisions et des contrôles»*. Ainsi, Françoise Rodet a enfin les réponses à ses nombreuses questions. Elle a découvert d'où venaient les problèmes et comment les résoudre, mais surtout, le plus difficile à mettre en œuvre elle décide de prendre de décisions très sévères afin d mettre fin à l'engrenage qu n'aurait pas tardé à être fatal la ville. Les propositions d l'expert sont parfaitement étu diées et devraient permettre la nouvelle équipe de redres ser la barre au plus vite. Elle seront présentées ultérieure ment en détail et au fur et mesure de leur positionne ment. Françoise Rode conclut : *«Tout le monde e un peu fautif. Le choix de oppositions comme la gauch qui n'a jamais voté les bud gets mais sans chercher à e savoir plus, ou bien des part sans de Jean Picarel tou tenus maintenant au prof bas, sera-t-il de mettre fin au querelles de successions autres gamineries ou bien a contraire de travailler d'u même élan pour le bien de administrés dont ils gèrer l'argent ? Je suis décidée leur mettre les points sur l «i» s'il le faut»*. La réponse a prochain conseil municipal.

Nathalie Rousse

VERS UNE TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE POUR TED

Un casse-tête pour les élus

Le gros souci actuel pour la communauté de communes Tarn et Dadou est le passage à la taxe professionnelle unique pour tous les membres. Un pas à franchir mais aussi un choix difficile pour Graulhet.

Avant le 31 décembre, les élus de la Communauté de Communes Tarn et Dadou devront se prononcer pour ou contre la taxe professionnelle unique (TPU) sur l'ensemble de leur territoire. Ils en avaient déjà débattu plusieurs fois mais au cours du conseil communautaire décentralisé à Técou sur l'invitation du maire Yolande Galinier (son premier mandat de maire mais son quatrième d'élue) ils en ont fait la majeure partie de la soirée. Le président Max Moulis a rappelé les avantages de cette TPU : *« Il s'agit d'abord pour les communes concernées de ne plus se faire concurrence en attirant chez elles une entreprise au détriment de sa voisine. D'autant que pour le moment, les taxes professionnelles sont très variables, de 5 % à Missècle à 21 % à Graulhet. En cas d'accord, la TPU devrait atteindre le taux moyen pondéré de 18,21 % dans les 10 ans et unique sur l'ensemble de TED, ce qui ne sera pas sans poser de problèmes pour certains, de la baisser pour quelques-uns, l'augmenter pour d'autres»*. Charles Pistre a rappelé *« que 7 communes sur 24 rapportent 94 % de la TP mais 74 % pour Gaillac et Graulhet à elles seules. La TPU c'est surtout la mutualisation des ressources mais aussi des charges dans un but de communauté d'intérêt et d'objectifs»*. Françoise Rodet pour sa part se sent un peu gênée de cette marche forcée et pense que la décision avant le 31 décembre est trop rapide. Elle souhaiterait un an d'études complémentaires. Mais Betty Simon au contraire voudrait profiter de la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui passerait alors dès la première année de 106 714 euros à 762 245 euros. Les transferts de compétences des communes à TED en même temps auraient bloqué cette somme et Charles Pistres pense que sur ce plan rien n'est urgent et que 2003 pourrait être une année de réflexion. Difficile de comprendre les méandres des législations diverses relatives à cette TPU. Fort heureusement, entre Max Moulis et Charles Pistre, les finances de TED sont en de bonnes mains, ce sont des spécialistes. Cependant, les autres élus se posent de nombreuses questions et ne comptent pas approuver la TPU sans la comprendre d'abord. Une réunion de réflexion et de discussion leur est proposée au Forum de Graulhet le 4 décembre à 20h 30.

Le choix des entreprises

Selon Max Moulis, le montant de la taxe professionnelle n'est pas déterminant : *« Dernièrement, sur quatre entreprises voulant s'installer sur le secteur, aucune ne m'a demandé le montant de la TP»*. Les critères sont différents, comme par exemple la proximité de l'autoroute, le cadre de vie, les écoles et les services. Pour Françoise Rodet, le moment est mal choisi car elle devrait faire face à une diminution des recettes. Cependant, TED prendrait dans le cas de la TPU le relais dans les investissements propres à recevoir les entreprises, reste à savoir si la compensation serait alors su fisante car largement prise charge comme pour l'amén gement du lotissement co munautaire de la Bressoll d'une superficie de 4 ha 15 Formule attrayante et dynan sante donc, la TPU devra faire son chemin d'auta qu'elle ne sera plus calculée fonction des salaires vers afin de favoriser l'embauc et l'investissement.

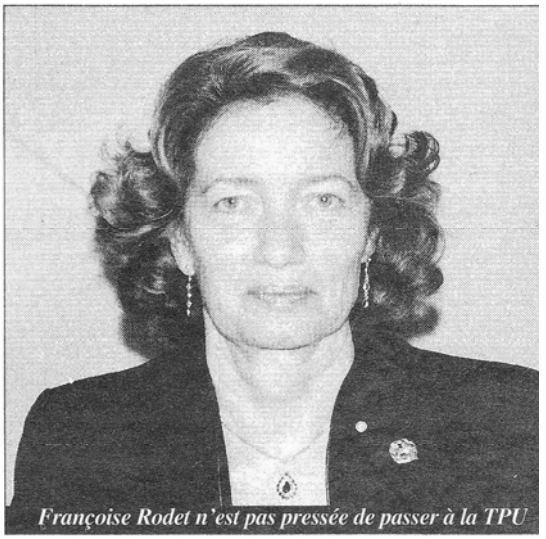

Françoise Rodet n'est pas pressée de passer à la TPU

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Installation de Spekon

La société allemande Spekon sous traitante d'Airbus s'installe à Graulhet. C'est une opération d'envergure menée par des partenaires multiples et motivés. A terme, vingt-cinq emplois devraient être créés en deux ans.

Un jour de l'année 2000, un premier contact a été établi entre Midi-Pyrénées Expension et la société Spekon au Salon ILA de Berlin. A cette époque, l'entreprise envisageait de racheter un concurrent implanté dans le sud-ouest de la France afin d'intensifier sa présence sur le marché français. Six mois plus tard, Ulrich Schad, industriel allemand résidant à Graulhet, relance l'affaire. Le projet de rachat est abandonné mais Spekon veut se rapprocher d'Airbus France, son partenaire privilégié. En mars, le directeur général présente le projet et c'est en mai que l'implantation sur le site de Graulhet est confirmée. Les événements vont aller bon train et en novembre, le bail dans les locaux de la pépinière d'entreprises est signé. L'implantation peut alors se faire en collaboration avec les partenaires incontournables, le Conseil régional, le Conseil général, Midi-Pyrénées Expension, AGATE, la mairie et enfin la communauté de Communes Tarn et Dadou. Si le local se révèle suffisant, dans six mois le local sera rétrocédé et Tarn et Dadou indemnisé. Une autre pépinière d'entreprises sera réinstallée dans la zone industrielle au bord de la rocade pour remplacer celle-ci qui a tout juste eu le temps d'être construite avant d'être sollicitée.

Une aubaine

Cette nouvelle entreprise est une fantastique aubaine pour la ville qui se diversifie dans un tout autre domaine que ceux qui jusqu'alors présidaient aux destinées de l'économie Graulhetoise. Elle est dirigée par le président de Spekon France Dieter Richter.
Le siège de la société allemande se situe à Seifhennersdorf en Saxe et sa filiale à Hambourg. Spekon (spécial confection) est spécialisée dans la fabrication de produits textiles pour l'aéronautique (tissus d'isolation, parachutes, housses de protection longue durée) l'armée (vêtements de camouflage, tenues spéciales pour les pompiers), mais aussi des produits pour le secteur civil. Elle réalise 70 % de l'isolation de toute la gamme Airbus sur le site d'Hambourg et emploie 180 personnes pour un chiffre d'affaires de 12 millions d'Euros. En Midi-Pyrénées, en un premier temps, Spekon réalisera la finition des équipements intérieurs des tronçon d'Airbus qui ne sera plus assu ré par l'usine allemande. A terme, deux autres activité seront développées, la décou pe et l'installation de tapis d sols et l'installation de tissu d'isolation pour Airbus Fran ce. Cette activité devrait repré senter environ 100 emploi dont 25 à Graulhet d'ici deu ans et attirer d'autres entre prises qui ne manqueront pa de suivre leur exemple d dynamisme.

«Opération Spekon» à l'ANPE

L'entreprise Spekon France a demandé à l'agence locale de l'AN PE de lancer une vaste opération de recherche de candidatures pour ses usines de Toulouse et de Graulhet. Quelques Graulhétois ont trouvé du travail. Indépendamment, l'emploi semble retrouver un second souffle
Le point avec Bernard Laffont sur les deux premières opérations et le chômage en général.

L'opération Spekon a commencé en Juillet 2001. Bernard Laffont explique : *«La société Spekon nous a sollicités pour recruter le personnel qui leur était nécessaire. Dans la première phase, il leur fallait 12 mécaniciens en aéronautique. Nous les avons cherchés dans nos fichiers, par voie de presse, Internet, et rapprochement avec les demandes sur toute la région. Nous avons récolté 300 CV dans les deux mois qui ont suivi. Nous les avons exploités et nous avons ainsi lancé les entretiens avec Spekon qui était venu spécialement d'Allemange. Ces entretiens ont permis début novembre d'en sélectionner douze qui sont partis se former durant douze semaines en Allemagne, sur place. L'entreprise a eu un large choix sur des critères de formation de mécanique générale, automobiles, avec un passé aéronautique, de diplômes ou d'expérience. Le profil des personnes recrutées était large puisqu'il allait du jeune qui sortait de scolarité jusqu'à des personnes âgées de 45 ans. Le groupe homogène est ressorti de cette formation armé d'une forte cohésion due peut être à leur séjour ensemble à l'étranger. La formation spécifique comprenait des parties théoriques, des parties d'observation et de pratique professionnelle sur les structures d'avion. Les stagiaires rencontrés à l'inauguration se sont déclarés fort satisfaits de leur formation. Au début, il ne leur a pas été simple de se faire accepter par les collègues allemands mais les cours suivis ont été fort enrichissants. Ils se sentent très capables de commencer tout de suite, sur le site de Toulouse»*. La seconde étape a débuté cette semaine. Il s'agit de recruter des électriciens en trois vagues successives de cinq personnes pour une embauche en juin de quinze personnes. La même approche a été lancée pour la recherche de candidats. Bernard Laffont poursuit : *«Nous les présenterons ensuite à Spekon. La formation durera un mois à Coulomier et un mois en Allemange, par groupe de cinq. Ils travailleront ensuite sur Toulouse. A terme, Spekon lancera la fabrication de tapis de sol à Graulhet et emploiera une dizaine de personnes en un premier temps. L'évolution est prévue pour environ cent vingt postes sur l'ensemble des structures entre Toulouse et Graulhet mais dépendra de la tendance du marché de l'aéronautique sur les prochaines années qui est fort prisée par les demandeurs d'emploi»*.
L'ANPE locale qui compte 650 Graulhétois inscrits, espère aussi que ce type d'activité compensera les perspectives de la mégisserie qui pourtant redémarre un peu. Les offres commencent à repartir fortement depuis peu ce qui a permis à d'anciens ouvriers de la mégisserie de retrouver un poste même au-delà de 50 ans. Globalement l'activité industrielle repart bien, ce qui est bon pour l'image de la ville.

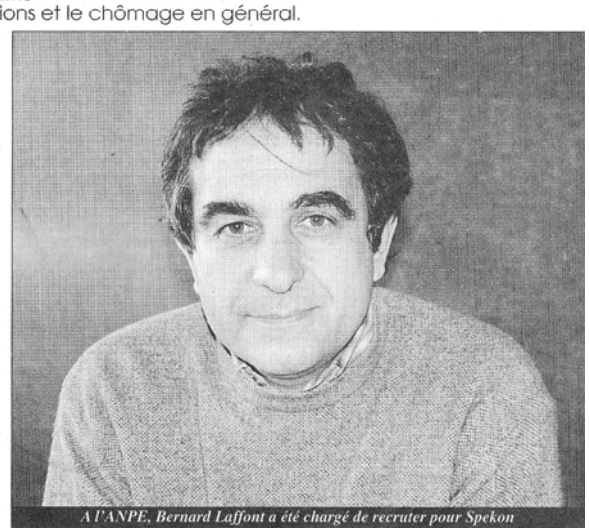

A l'ANPE, Bernard Laffont a été chargé de recruter pour Spekon

LES HANDICAPÉS ET LE DROIT AU TRAVAIL

Un emploi pour eux aussi

Les personnes handicapées peuvent parfaitement travailler comme tout le monde, il suffit de leur accorder un emploi adapté à leurs possibilités, et il en existe partout. Les chefs d'entreprises sont interpellés et sont invités à composer un numéro vert jusqu'à la fin du mois : **0800 881 267**.

Chacun peut un jour se retrouver handicapé, après un accident par exemple, ou à cause d'un problème sérieux de dos. Dans la majorité des cas relevés, il s'agit d'une impossibilité de soulever du poids, mais d'autres ne peuvent pas marcher, d'autres encore présentent un jour des allergies. Les handicaps sont divers et variés, plus ou moins graves, mais ce n'est pas parce que l'emploi qu'ils occupaient avant ne leur convient plus, qu'ils sont devenus inaptes au travail. Il leur suffit parfois de se former à un autre métier mais souvent plus simplement d'adapter leur poste initial, de réduire certains de leurs gestes. La mission de l'association pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (AIPTH) à travers «Cap emploi» travaille à cette démarche et à leur intégration sociale à travers l'emploi. Leur embauche est d'ailleurs une obligation définie par la loi. Dans le Tarn, 400 entreprises y sont soumises mais seulement 240 remplissent leurs obligations, les autres contribuent par des versements à l' AGEFIPH qui gère les fonds nécessaires à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, conseille et finance les surcoûts liés au handicap et travaille au quotidien. Les chiffres sont probants car en un an, plus de 200 d'entre eux ont trouvé un emploi en contrat de durée indéterminée. Ce qui monte à 900 les personnes actuellement actives grâce à l'association qui s'est associée au programme départemental des autres partenaires (DDTE, COTOREP, ANPE), l'Union des Entreprises de Tarn, pour lancer une opération de sensibilisation auprès des chefs d'entreprises. Un numéro vert leur permettra de se renseigner et de comprendre que ce n'est pas si compliqué qu'ils le pensent. Ceux qui l'ont déjà décidé sont satisfaits de leur choix mais c'est le premier pas qui est le plus difficile à franchir, d'où le slogan de l'opération «Agir c'est réussir». Si 2003 sera «l'année européenne des personnes handicapées», il n'est jamais trop tôt pour se mobiliser. Un récent sondage démontre que plus une entreprise embauche, plus elle trouve que c'est facile et plus elle pense que le handicap est relatif.

«Agir c'est réussir»

Les cas de réussite sont nombreux et explicites. Les autres salariés, une fois la première rencontre réalisée, se rendent compte que c'est plus facile qu'ils ne le pensaient. Le Crédit Agricole par exemple, peut en témoigner et recrute régulièrement des *«personnes en situation de handicap»*, selon l'expression de plus en plus utilisée et mènera des actions de sensibilisation après de l'équipe à l'intégration d'un nouveau salarié. Cap Emploi peut aussi accompagner un projet de création d'entreprise porté par une personne préférant être son propre patron comme Jean-Pierre Paulhe, 17 ans chef d'équipe en produits béton, qui s'est retrouvé licencié à cause d'une contre indication médicale à porter des charges lourdes. Il a créé sa propre entreprise de réparation de matériel de motoculture. Après un parcours de formation et de montage de dossier, il devrait pouvoir débuter son activité le 1er janvier. René Broudin de Castres était directeur commercial en informatique. Suite à une maladie invalidante, il est reconnu handicapé. Il est licencié pour raisons économiques en 2000 et crée une société spécialisée en maintenance informatique et embauche 6 salariés dont 2 sont handicapés. Stéphanie est victime d'un accident de la route en 1995. En raison de ses diplômes et de son parcours, elle finira par trouver un emploi dans un centre d'appel. Ils sont de plus en plus nombreux à réussir, à prouver leurs compétences, dans des associations, des collectivités, et parfois à leur tour aussi à employer des handicapés. Des exemples superbes sur de nombreux autres et qui démontrent bien qu il y a toujours quelque part un travail pour chacun, quel que soit son handicap.

N° vert : 0800 881 267